

# Huguette TIEGNA

DÉPUTÉE DU LOT 2<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION

**3 ans d'actions à vos côtés**



|| *Nous améliorons le quotidien des Français* ||

# 3 ANS D' ACTIONS

## Nous améliorons le quotidien des Français

### Madame, Monsieur

Voilà trois ans, que vous m'avez fait confiance, en m'élisant députée du Lot en 2017. Trois ans, que je sillonne ce beau département, à votre rencontre, afin de comprendre et défendre au mieux les revendications et les projets que chacun d'entre vous porte. Issue de la société civile, j'ai pu contribuer aux grands chantiers auxquels je me suis engagée aux côtés du président de la République et du Gouvernement : la revalorisation du travail, la hausse visible du pouvoir d'achat, l'engagement vers une société plus durable et juste. J'ai également tenu à sensibiliser l'Assemblée nationale au sujet de la valorisation des territoires ruraux. Combattre les inégalités territoriales, et lutter contre les inégalités de destin au sein des territoires les plus enclavés, sont des enjeux qui me sont chers et je les ai porté jusque dans l'hémicycle.



**“ Je mets un point d'honneur à valoriser notre territoire, pour faire de notre différence une force. ”**

De nombreux défis s'annoncent et d'importants efforts collectifs seront essentiels, je pense à la transition écologique notamment, mais aussi la sortie de crise sanitaire du Covid-19, qui a lourdement frappé notre pays. Cette crise a profondément bouleversé notre quotidien, elle a révélé certains failles de notre système et fragilisé notre économie. Je tiens à remercier toutes les personnes mobilisées : les acteurs de la santé, les associations; les entreprises, les collectivités, les acteurs de la sécurité (gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires). Les conséquences sont lourdes, je partage la peine des familles en deuil.

La reconstruction de l'après crise est en cours, vous pouvez compter sur moi pour faire entendre la voix du Lot et pour défendre les idées pour lesquelles vous m'avez élue. Nous allons poursuivre ardemment les réformes. Avec l'écologie comme boussole de nos politiques, tout en garantissant un climat de justice sociale, et avec l'objectif d'enrichir notre relation avec les français, avec les élus locaux, les partenaires sociaux, associatifs et les représentants de la société civile.

Avec ce livret, je vous invite à découvrir ou redécouvrir une sélection d'actions qui ont été menées.

Bonne lecture,

**Huguette Tiegna**

Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription du Lot

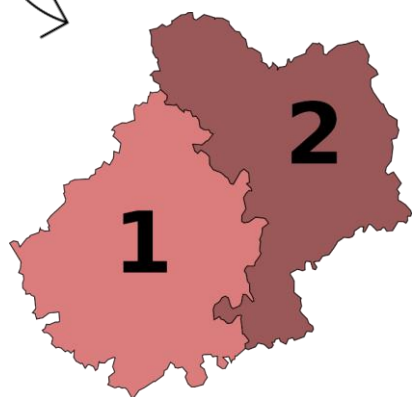
# 3 ANS D' ACTIONS

## Nous améliorons le quotidien des Français

### SOMMAIRE



- 4 Le pouvoir d'achat des plus modestes
- 6 La transition vers un modèle de société durable
- 10 L'école et la lutte contre les inégalités de destin
- 12 L'économie et nos entreprises
- 15 Mon bilan législatif
- 16 La lutte contre le chômage et les freins à l'emploi
- 18 L'égalité entre les femmes et les hommes
- 20 Les territoires
- 22 L'accès aux soins et notre système de solidarité
- 24 La justice et la protection de tous au quotidien
- 26 La démocratie et l'engagement des citoyens
- 28 La voix de la France en Europe
- 30 Le soutien aux collectivités et associations
- 31 A vos côtés, dans le Lot



# Le pouvoir d'achat des plus modestes

Selon une étude de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE), depuis 2019, le pouvoir d'achat des ménages français a en moyenne augmenté de 850 €. C'est une hausse inédite qui n'avait pas été aussi importante depuis 2007. Inscrit dans les promesses d'Emmanuel Macron, le Président avait affirmé sa volonté d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs.

Nous avons dès lors engagé de nombreuses mesures afin de valoriser l'emploi et augmenter le pouvoir d'achat des Français les plus modestes. Près de 10 milliards d'euros ont ainsi été redistribués aux ménages, soit la plus forte augmentation depuis douze ans.



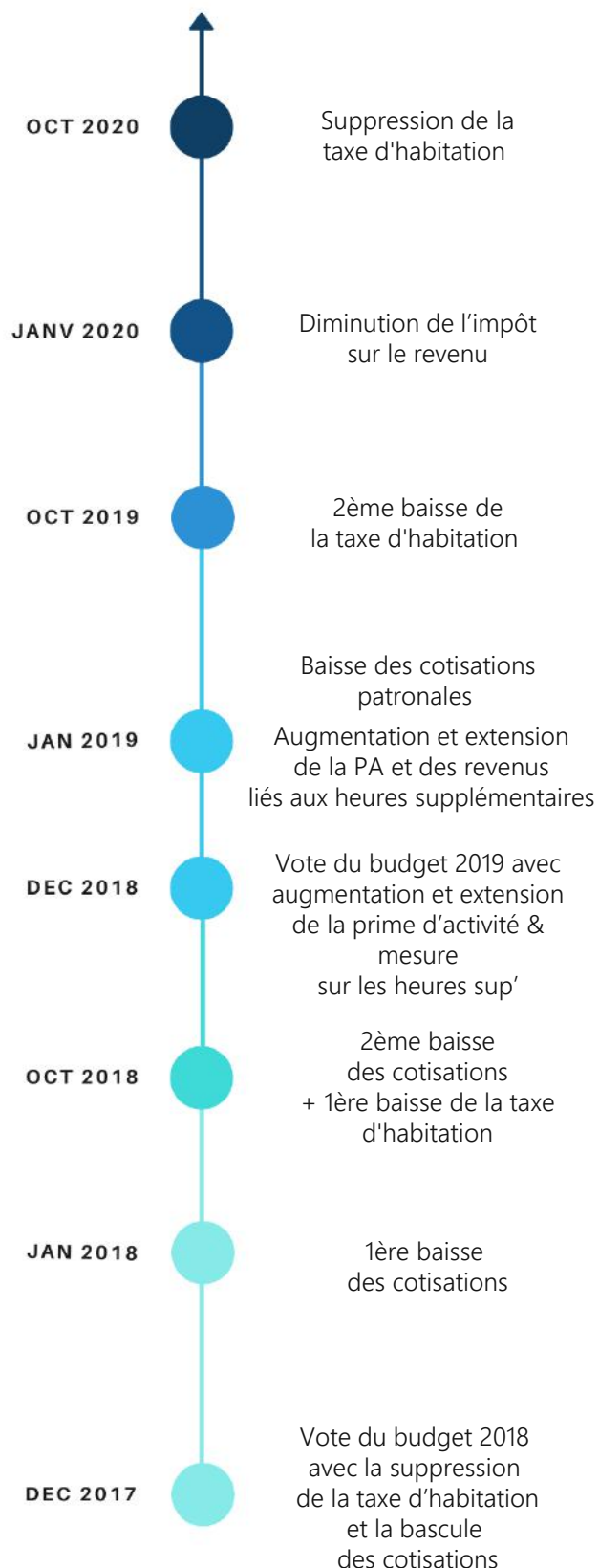
**270€ / an** en plus dès 2018 pour un salarié au SMIC, grâce au basculement de cotisations sociales vers la CSG



**1 000€ / an** en plus dès 2019 pour les bénéficiaires de la prime d'activité



**780€ / an** en plus dès 2020 par foyer, grâce à la suppression de la taxe d'habitation



# Nous avons augmenté de manière inédite le pouvoir d'achat des Français les plus modestes, par la revalorisation de leur travail.

## La taxe d'habitation est supprimée

- Pour 80% des Français, la taxe d'habitation a été progressivement supprimée : 1/3 en 2018, 2/3 en 2019 et la totalité en 2020. Ce qui représente en moyenne **780€** d'économie par an.
- Pour les 20% de ménages les plus aisés, la taxe d'habitation sera supprimée en trois étapes, entre 2021 et 2023.



Huguette Tiegna a reçu les gilets jaunes, le 30 novembre 2018, à sa permanence de Figeac.

A **Figeac**, 2 928 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va au total baisser de 595 euros.

A **Martel**, 440 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va au total baisser de 357 euros.

A **Cahors**, 6 102 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va baisser de 665 euros.

A **Cœur de Causse**, 269 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va baisser de 382 euros.

A **Souillac**, 999 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va baisser de 514 euros.

A **Saint-Céré**, 1 139 foyers sont concernés, la taxe d'habitation va donc baisser de 474 euros.

\* Chiffre de 2019

## CORONAVIRUS & SOLIDARITE

- Une aide exceptionnelle de **150€** a été versée, le 15 mai 2020, par ménage au RSA ou à l'allocation de solidarité spécifique (ASS), et 100 euros supplémentaires par enfant aux bénéficiaires. 4 millions de foyers dont 5 millions d'enfants ont été touchés.
- Un budget de **15 millions d'€** a été débloqué pour venir en aide à 60 000 personnes ayant des difficultés d'accès aux aides alimentaires.
- Le **versement par les CAF et caisses de MSA** des prestations sociales a été anticipé dès le 4 avril 2020.



Huguette Tiegna a défendu le transport du quotidien, indispensable pour la mobilité liée au travail. Manifestation devant la gare de Figeac, le 15 juin 2019.

## Le travail paie davantage

- L'augmentation de la prime d'activité de 90€/mois rapporte plus de **1 000€/an** supplémentaires à tous ses bénéficiaires, portant à 5 millions le nombre de foyers bénéficiaires.
- La suppression des cotisations salariales d'assurance maladie et chômage rapporte en moyenne **270€/an** de revenu net pour tous les salariés au SMIC.
- La défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires permet un gain moyen par salarié de **400€/an**.
- L'allègement des cotisations patronales de 10 points pour les salaires inférieurs à 1,6 SMIC et de 6 points jusqu'à 2,5 SMIC.
- La baisse inédite de **5 milliards d'€** pour l'impôt sur le revenu perçus en 2020 pour 17 millions de foyer, soit un gain moyen de **300€** par foyer.
- La revalorisation de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA) à **903 €**.
- Augmentation de l'allocation adulte handicapé (AAH) : **+ 81€/mois** (en 2 ans : 41€ en 2018, 40 € en 2019). **Elle atteint 900 € en 2019**

La ligne POLT est source d'équilibre territorial car elle relie autant Paris que Toulouse, en traversant 6 départements. L'Etat s'est engagé à financer à 100%, les 450 millions d'euros nécessaires à la livraison des premiers trains neufs de la ligne en 2023. SNCF Réseau financera 100% des 1,6 milliard d'euros nécessaires au programme de régénération de l'axe.

# La transition vers un modèle de société durable

Nul besoin de revenir sur l'importance et l'urgence de réussir la transition écologique, la jeunesse nous le rappelle tous les jours et c'est une chance pour notre pays et pour l'Europe. Nous la mettons en œuvre et l'accélérons. Mais au-delà de mesures et de réformes, nous devons tendre vers un changement culturel. Dans notre façon de produire, de consommer, de vivre. Sans doute ce changement ne s'opère-t-il pas assez vite pour certains. Trop brutalement pour d'autres. Mais c'est bien avec le concours de tous que nous réussissons LE grand défi du 21ème siècle.

Nous avons inscrit dans la loi et dans le temps, plusieurs transitions. La sortie des énergies fossiles, le changement de modèle agricole, l'évolution de nos modes de transport ou la progression d'une alimentation saine et durable. Par de l'investissement public et de l'aide ciblée, nous accompagnons nos concitoyens les plus en difficulté face à ces changements, sans qui nous ne réussissons pas. Le défi à relever est immense, il nous oblige. Il est aussi vecteur de développement territorial et économique. Nous l'affrontons ainsi avec optimisme.



**15%** de surface agricole en bio d'ici à 2022



Fermeture des **4** dernières centrales à charbon d'ici à 2022

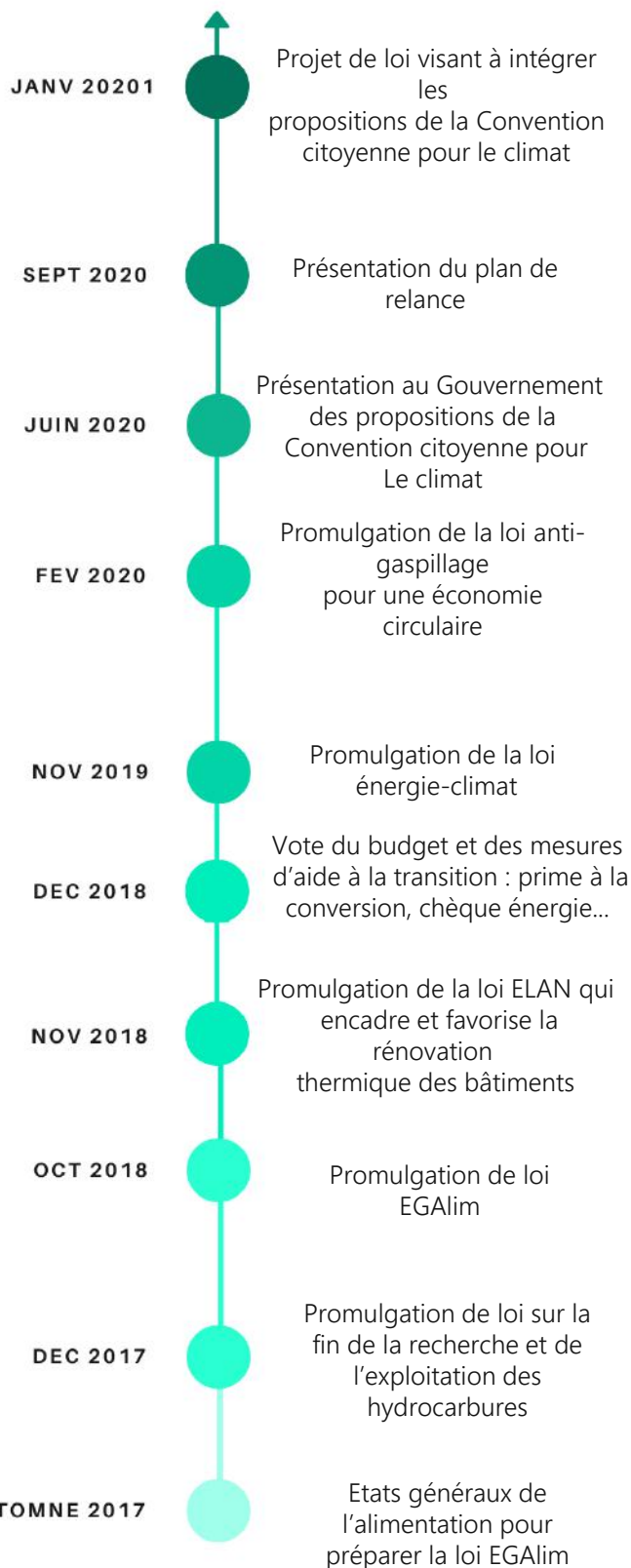


Interdiction progressive des plastiques à usage unique en France d'ici

**2040**



Forfait mobilités durables allant jusqu'à **400€** par an



# Nous avons accéléré la **transition écologique** visant à bâtir un modèle de société durable et respectueux de notre planète.

## La sortie des énergies fossiles

- Les lois hydrocarbure et énergie-climat ont permis :
- L'inscription dans la loi l'objectif d'atteindre la **neutralité carbone** en 2050.
- La fermeture des **4** dernières centrales à charbon est prévue d'ici à la fin de 2022.
- En 2040, l'exploration et l'exploitation d'**hydrocarbures** seront interdites.
- Nous poursuivons l'objectif de fin de vente des véhicules thermiques d'ici à 2040. La prime à la conversion jusqu'à **4 000€** pour l'achat d'un véhicule thermique récent et **5 000€** pour un véhicule hybride ou électrique, neuf ou d'occasion.
- Nous avons inscrit avec la loi ELAN, des objectifs de réduction de la consommation d'énergie finale pour les bâtiments : 40% en 2030, 50% en 2040 et **60% en 2050**.



Madame Huguette Tiegna et Madame Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, en juillet 2020 à Paris.

Dans le Lot, en 2019, **1 963** personnes ont pu bénéficier d'une prime à la conversion automobile d'un montant moyen de **1 877** euros.



La députée Huguette Tiegna et Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le lundi 24 juillet 2020, lors d'une rencontre avec les agriculteurs du Lot.

## Vers une agriculture durable



- La loi EGAlim a permis de nombreuses avancées en matière de transition agro-écologique :
- **15%** de surface agricole en bio d'ici à 2022 contre 7,5% aujourd'hui ; **50%** de produits bio ou de qualité dans la restauration collective d'ici 2022.
- La construction du prix pour les agriculteurs est inversée, pour prendre en compte les coûts de production.
- La **réduction de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques**.
- La possibilité pour les agriculteurs d'avoir un **revenu digne** en répartissant mieux la valeur (l'inversion de la construction du prix pour les agriculteurs, prenant en compte les coûts de production).
- Revalorisation des pensions des retraités agricoles actuels et futurs, à hauteur de **85% du SMIC net soit 1025 euros mensuels**.

Au niveau départemental, en 2019, **20 019** hectares sont désormais cultivés en agriculture biologique, ou sont en cours de conversion. C'est **15%** de plus qu'en 2017. Également, 18 040 personnes bénéficient d'un chèque énergie, pour un montant moyen de **200 euros**.



## Nous avons accéléré la **transition écologique** visant à bâtir un modèle de société durable et respectueux de notre planète.



*Il était important pour moi de travailler en concertation avec les acteurs de la filière environnementale tant au niveau national que local. Le travail collectif effectué avec eux a porté ses fruits, mais ce n'est que le début du chemin vers une transformation radicale de nos modes de productions.*



Huguette Tiegna, le 22 janvier 2020, au sujet de la loi anti-gaspillage.

## La lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire

- Avec la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire, nous affirmons notre ambition écologique :
- La destruction des **invendus non-alimentaires** (textiles, produits d'hygiène, etc.) est interdite en 2022, ils devront être recyclés ou donnés.
- Le principe **pollueur-payeur** est étendue à de nouvelles filières dont l'industrie du tabac.
- Un **indice de durabilité** est créé, obligatoire dès 2021, pour réduire la production de déchets et allonger la durée de vie des produits contre l'obsolescence programmée.
- L'interdiction progressive des **plastiques à usage unique** en France d'ici 2040.
- Le tri est facilité grâce à un logo unique obligatoire, le logo Triman, sur les emballages.



Huguette Tiegna a présidé le colloque national du 30 septembre 2019 sur l'économie circulaire, un catalyseur d'inclusion dans tous les territoires, avec l'association #Leplusimportant.

## La transition vers un modèle plus sobre en carbone

- Création d'un forfait mobilités durables allant jusqu'à **400€** par an sans charges, ni fiscalité aux salariés pour les déplacements domicile-travail à vélo ou en covoiturage
- Les aides pour l'acquisition d'un véhicule propre ont été renforcées: bonus d'achat, prime à la conversion, etc. Pour répondre à la crise, elles ont été augmentées : bonus écologique est porté à **7 000€** pour l'achat d'un véhicule électrique par un particulier.
- Le crédit d'impôt pour la transition écologique (CITE) a été transformée en une « **Prime Rénov** » pour financer les travaux de rénovation énergétique.

# Nous avons accéléré la **transition écologique** visant à bâtir un modèle de société durable et respectueux de notre planète.

## Des ambitions budgétaires et politiques vertes

- Nous mettons en place une démarche de « **budget vert** » pour s'assurer, chaque année, de la conformité du budget de l'État (dépenses et recettes) avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.
- Le président de la République a créé un **conseil de défense écologique** pour mener le combat du climat à l'échelle de toutes les politiques de l'État. De nombreuses décisions concrètes y ont été prises : abandon des projets de la Montagne d'or, Europa City, éco-contribution sur les transports aériens, extension des aires protégées, etc.



Laurence Tubiana, Huguette Tiegna et Thierry Pech. le lundi 29 juin 2020, lors de la remise des travaux de la convention citoyenne sur le climat, au palais de l'Élysée.

### ➤ LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Après plus de 8 mois de travail, d'auditions et de débats, les 150 membres de la Convention Citoyenne pour le Climat ont rendu leurs propositions au gouvernement.

La Convention avait pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une **baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990)** dans un esprit de justice sociale.

Les 146 propositions seront transmises sans filtre au Parlement dans le cadre d'un projet de loi étudié à partir début septembre. Plusieurs mesures ambitieuses sont attendues.

“ Ensemble, nous devons désormais ajouter un symbole d'engagement écologique fort à notre drapeau français, pour les générations futures. Nous serons au rendez-vous. ”

Huguette Tiegna, le 30 juin 2020, en séance publique au sujet des propositions de la Convention citoyenne pour le climat.



### NOTRE ACTION À VENIR

- La plupart des propositions de la Convention citoyenne pour le climat feront l'objet d'un projet de loi spécifique « multi-mesures » en décembre. Le président de la République a approuvé les 146 des 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat.
- Certaines propositions relevant du champ réglementaire passeront en Conseil de défense écologique avant la fin du mois de juillet et d'autres seront intégrées au plan de relance soumis au Parlement à la rentrée 2020.
- Une Convention citoyenne pour le climat dans le Lot est prévue dès septembre 2020.

# L'école et la lutte contre les inégalités de destin

L'école est le pilier de notre action pour lutter contre les inégalités de destin. C'est pourquoi, nous avons pris des mesures programmatiques, qui s'attaquent aux racines des inégalités dès le plus jeune âge.

Avec une politique ciblée sur les enfants et les familles qui en ont vraiment besoin, pour leur redonner l'envie et la chance réelle, d'avoir à nouveau accès à la promesse française d'émancipation. Par une mesure emblématique dès 2017, nous avons agi concrètement pour plus de 300 000 enfants par an, qui apprendront à lire, écrire et compter dans de meilleures conditions. Nous avons transformé le baccalauréat et encourageons des parcours d'orientation divers au lieu de déconsidérer ceux qui souhaitent apprendre et se former différemment.

Oui, nous transformons profondément l'école pour en faire un lieu d'émancipation.



Petit-déjeuner **gratuit** et  
cantine à **1€**



Abaissement de l'âge de l'instruction  
obligatoire de 6 à **3** ans



Nouveau baccalauréat dès **2020**



Nous avons investi comme jamais pour transformer **l'école** dès le plus jeune âge, en particulier pour les plus modestes afin de lutter contre les inégalités de destin.

## Priorité sur les 4-7 ans les plus en difficulté

- Nous avons tenu l'engagement de réduire à 12 le nombre élèves par classe en CP et CE1 dans les zones REP et REP+.
- Commencée dès 2017, la mesure bénéficie aujourd'hui à plus de **300000** élèves par an.
- Le président de la République a fixé un nouveau cap à la sortie du *Grand débat national* : étendre la mesure à la grande section de maternelle en 2020 : 6000 classes en plus.

En 2018, Huguette Tiegna a mis en place une concertation citoyenne auprès acteurs de l'éducation Lotois au sujet de l'offre scolaire. 366 contributions ont été analysées afin de fournir un support de réflexion pour la réorganisation du schéma territorial du tissu scolaire :

- > **95,6%** pensent que l'école rurale dans le Lot joue un rôle social dans les petites communes.
- > **74,3%** pensent que l'école rurale doit se fournir auprès des acteurs économiques locaux.
- > Une majorité de Lotois interrogés estiment que le nombre maximum d'élèves par classe ne doit pas dépasser 20.



## L'instruction obligatoire dès 3 ans... et jusqu'à 18

- C'est la mesure la plus importante du *projet de loi pour une école de la confiance* : l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans.
- Aujourd'hui, **25 000** enfants ne sont pas scolarisés, souvent issus de familles en difficulté. C'est donc une mesure sociale avec un signal fort, car nous renforçons l'école maternelle.
- Nous agissons aussi pour les 16-18 ans sortis du système scolaire, soit environ **20 000** jeunes par an. Une formation ou un apprentissage leur sera systématiquement proposé à partir de 2020, dans le cadre du *plan pauvreté*.
- Augmentation de l'allocation de base d'éducation d'enfant handicapé : à **131,81 €**. Augmentation de l'aide au frais de garde d'un enfant handicapé : **+140€**. Prise en charge à **100% des frais de diagnostic et de soins** pour les enfants (0-6ans ) ayant des troubles du spectres autistiques.



Huguette Tiegna s'est rendue à l'école de Felzins avec les élus du canton, pour défendre les écoles de la ruralité, le 2 février 2018.

## Petit-déjeuner gratuit et cantine à 1€

- Nous avons lancé en avril 2019 une expérimentation dans 8 académies, et généraliserons la mesure à l'ensemble du territoire en septembre avec **10000** communes concernées.

### NOTRE ACTION À VENIR

- Le président de la République a annoncé vouloir limiter le nombre d'élèves par classe à 24 dans toutes les écoles publiques, en grande section de maternelle, CP et CE1. Ce sera fait d'ici 2022.
- Nous voulons revaloriser les accompagnants et reconnaître leur place au sein de la communauté éducative. Nous agissons pour qu'ils aient un statut pérenne et harmonisé sur l'ensemble du territoire.
- Nous prévoyons d'aller plus loin sur la revalorisation du métier d'enseignant. Par la formation continue, et par la prime pour les enseignants exerçant en zones REP+, qui passera de 1000€ à 3000€ d'ici 2021.
- Puis, le nouveau baccalauréat 2020 arrive dans le quotidien des élèves de 1<sup>ère</sup> en septembre. Il reposera pour une part sur un contrôle continu et pour une autre part sur des épreuves terminales.

# L'économie et nos entreprises

Remettre notre économie en mouvement au sein d'un monde qui change. Voilà l'objectif que nous nous sommes fixés et sur lequel nous avançons en agissant sur plusieurs leviers. Une politique favorable à l'investissement, où l'État a montré la voie avec un Grand plan d'investissement de près de 60 €Mds. Des mesures pour accompagner les entreprises et leur simplifier la vie, en particulier les TPE, PME et les futurs créateurs d'entreprise.

Nous avons aussi entamé un combat culturel visant à bâtir l'entreprise de demain, avec l'ensemble des acteurs engagés sur cet enjeu. En encourageant par exemple les employeurs à davantage associer leurs salariés à la réussite de l'entreprise. Aussi, en posant dans le débat public la question de la mission de l'entreprise, la poussant à aller au-delà de son actionnariat pour davantage prendre en compte son impact sociétal.



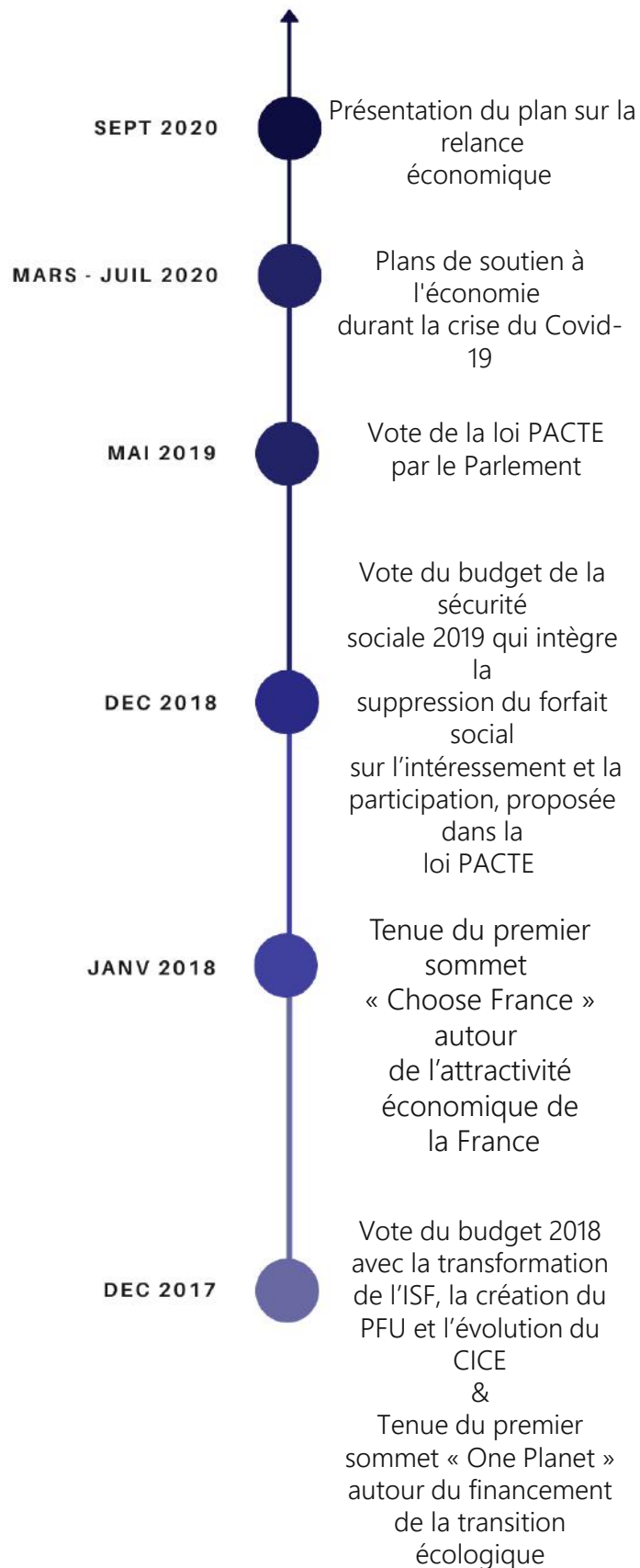
**51%** des Français considèrent qu'une entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble



**25%** le taux d'impôt sur les sociétés prévu en 2022 contre 33% aujourd'hui  
La moyenne européenne est de 22%



**+18%** création d'entreprises en 2019 par rapport à 2018.



# Nous avons redynamisé notre économie et entamé sa transformation pour aider les acteurs à s'emparer pleinement de l'entreprise de demain.

## 1 Des leviers actionnés pour stimuler l'investissement

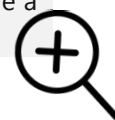
- Création d'un impôt sur la fortune immobilière pour encourager les investissements dans l'économie productive.
- Un prélèvement forfaitaire unique de **30 %** est mis en place sur les revenus du capital.
- L'État contribue à cet élan avec un Grand plan d'investissement de **57 € milliards** sur 5 ans, ciblé sur 4 priorités : la transition écologique, la formation, l'innovation et le numérique.
- Menée de concert avec une action déterminée du président de la République en direction d'acteurs internationaux - sommets Choose France, One Planet - notre politique produit des résultats. La France figure désormais régulièrement parmi les pays les plus attractifs en terme d'investissements.



Officialisation de la démarche « French Impact », le mardi 9 avril 2019, à Figeac avec Christophe Itier, Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale.

Figeac a décroché en février 2019, le label "Territoire French Impact" qui a pour vocation à favoriser l'émergence, le développement et l'essaimage des innovations sociales sur tous les territoires pour répondre à nos défis sociétaux

## 2 Une politique pour aider les entreprises à réussir



- D'abord, en baissant leur niveau d'imposition, trop élevé dans un contexte de concurrence mondiale : transformation du CICE en baisse de charges et diminution progressive de l'IS de 33% à **25%** pour s'aligner sur la moyenne européenne.
- Ensuite, avec la loi PACTE, qui lève les freins réglementaires à la croissance, et facilite la création d'entreprise.

## 3 L'entreprise de demain

- Nous encourageons les entreprises à prendre le virage de la transformation de notre économie, grâce à des pratiques plus éthiques, plus sociales et plus « vertes ».
- La loi PACTE modifie le code civil pour introduire dans le droit la notion d'intérêt social de l'entreprise et lui permettre de créer un **statut d'entreprise à mission**.
- Depuis le 1er janvier 2019, le **forfait social** a été supprimé sur les sommes versées au titre de l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés, ainsi que sur l'ensemble des versements d'épargne salariale pour les entreprises de moins de 50 salariés.

### NOTRE ACTION À VENIR

- Nous poursuivons la baisse de l'impôt sur les sociétés pour atteindre 25% d'ici 2022.
- Nous portons notre vision de l'entreprise en Europe, en proposant la *Directive éthique des entreprises*, qui conditionne l'accès au marché commun à des critères sociaux, écologiques et de gouvernance.

# Nous avons apporté une **réponse rapide** et d'une ampleur inédite à la crise du Covid-19



Madame Tiegna a échangé avec les entreprises, les acteurs agricoles, du tourisme, de l'hôtellerie, la restauration et culture du Lot.

- Création d'un fonds de solidarité doté de **7 milliards d'euros** pour compenser la baisse d'activité. Les TPE qui ont fermé ou ont connu une perte de chiffre d'affaires de plus de 50% peuvent bénéficier d'une aide de 1 500 euros, et jusqu'à 5 000€ maximum pour éviter les faillites des plus petites entreprises.
- Des **plans de soutien sectoriels** à la filière automobile (8 milliards d'euros) et l'aéronautique (15 milliards d'euros) ont été présentés pour soutenir la relance. Mais aussi, au secteur touristique (18 milliards d'euros), culturel (500 millions d'euros) et aux entreprises technologiques.

**Nous avons engagé un plan de soutien d'envergure pour protéger notre économie et protéger les emplois des Français :**

- **45 milliards d'euros €** d'aides directes immédiates pour les entreprises et les salariés. Nous avons protégé directement l'emploi grâce à un dispositif de chômage partiel unique au monde qui a permis à plus de **13 millions de Français** de conserver leurs salaires. Mais aussi, des mesures d'allègement et de report de charges fiscales et sociales.
- Nous avons mis en place **300 milliards de garanties de l'Etat aux prêts** pour soutenir la trésorerie des entreprises et la reprise d'activité.

## La relance économique

Le **plan de relance** dévoilé par le Premier ministre sera d'un montant supérieur à **100 milliards d'euros** :

- **40 milliards d'euros** à la reconstruction de l'industrie, dans le cadre du plan de relance économique.
- **30 milliards d'euros** en 2020 et **8 milliards en 2021** seront consacrés pour les dispositifs de chômage partiel et d'activité partielle longue durée.
- Plus de **30 milliards d'euros** seront attribués à la rénovation thermique des bâtiments, à la réduction des émissions et au soutien des « technologies vertes ».
- Un plan d'investissement de **6 milliards d'euros** dans le système de santé est prévu.
- **1,5 milliard d'euros** de plus dans la formation pour les jeunes et demandeurs d'emplois.
- **6,5 milliards d'euros** pour favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.
- **25 milliards d'euros** sur 10 ans à la recherche fondamentale.
- **2 milliards** pour la culture.



2020

- Participation au groupe de travail pour préparer le plan de relance 2020 sur la **compétitivité et la décarbonation** de notre économie.
- Dépôt d'une proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des victimes par des **Chiens d'Assistance du Tribunal (C.A.T.)** dans le cadre de la procédure pénale.
- Animatrice d'un groupe d'animation politique sur la **lutte contre le changement climatique**.
- Dépôt d'une proposition de loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des **sapeurs-pompiers**.



2019

- Remise du rapport des offices parlementaires ou délégations mixtes établi au nom de cet office, sur les scénarios technologiques permettant d'atteindre l'objectif d'un arrêt de la commercialisation des **véhicules thermiques en 2040**.
- Responsable du texte de la loi **énergie climat**.
- Huguette Tiegna a présidé le colloque national sur **l'économie circulaire**.
- Remise d'un rapport scientifique concernant **les enjeux sanitaires du cannabis** devant les membres de l'Office parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST).
- Huguette Tiegna a été élue **secrétaire** de l'Assemblée nationale.



2017

- Responsable du projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à **l'exploitation des hydrocarbures** conventionnels et non conventionnels et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement.
- Huguette Tiegna a intégré la commission des affaires économique.
- Présidente du groupe d'études sur l'économie verte et circulaire.
- Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.
- Vice-présidente du groupe d'études sapeurs pompiers volontaires.
- Vice-présidente du groupe d'études trufficulture.

## Mon bilan législatif

2018

- Remise du rapport sur **l'impression 3D**, conduit dans le cadre des travaux de l'Office parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST).
- Remise du plan de libération des **énergies renouvelables** (GT éolien et solaire).



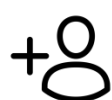
## Le bilan législatif des trois ans de la majorité en chiffres

- ✓ **Presque 5 500** questions posées au Gouvernement.
- ✓ **97** lois adoptées depuis le début du quinquennat.
- ✓ **85%** du programme engagé (fait ou en cours) à mi-mandat : jamais le pays n'avait connu autant de réformes en temps de paix !

# La lutte contre le chômage et les freins à l'emploi

La France est depuis trop longtemps enlisée dans le chômage de masse. Au-delà du déséquilibre social et financier que cela crée, en particulier sur notre système de retraite, cela mine l'humain et les bassins de vie qui forment nos territoires. C'est pourquoi nous avons décidé de nous attaquer aussi frontalement au chômage et aux freins à l'emploi.

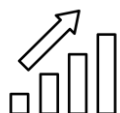
D'abord, en redonnant confiance à ceux qui embauchent avec une réforme d'envergure, qui donne plus de place au dialogue social là où il est le plus pertinent : dans l'entreprise et autour des salariés. Puis, en agissant comme jamais pour développer l'apprentissage et encourager les jeunes à choisir ces filières que nous voulons d'excellence. Enfin, en menant une action ciblée pour lever certains freins à l'emploi, les mobilités, le logement, qui touchent particulièrement les publics les plus fragiles.



**+1M** d'emplois en CDI par trimestre depuis 2018



**- 3,9pts** de taux de chômage chez les jeunes femmes entre mars 2019 et 2018



**+ 16%** d'apprentis en 2019



# Nous avons baissé le **chômage** grâce à des mesures structurelles pour aider les employeurs à recruter, et les jeunes en recherche d'emploi.

## Une dynamique créée sur le marché de l'emploi

- Depuis 2018, grâce aux ordonnances sur le dialogue social, la France a créé **+1 million** d'emplois en CDI par trimestre, du jamais vu !
- L'instauration d'un barème d'indemnités en cas de licenciement créé une sécurité pour l'employeur et le salarié. La négociation d'un accord collectif peut se faire directement dans les entreprises de moins de 50 salariés, permettant d'organiser le travail au plus proche de leurs besoins.



Huguette Tiegna, Edouard Philippe et le PDG de Ratier, au salon de l'industrie, en novembre 2019. Le territoire de Figeac, aux côtés d'Aurillac et de Rodez, a été sélectionné parmi les 124 « Territoires d'industrie ».

Depuis mai 2017 et avant le début de la crise sanitaire du Covid-19, il y avait **230** chômeurs en moins dans le Lot.



## Formation, apprentissage, en marche vers l'emploi

- La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel remet les branches au cœur du dispositif. Tout contrat d'apprentissage est financé et de nouveaux campus des métiers émergent.
- L'investissement en faveur de la formation et l'apprentissage est inédit : **15 € milliards** en 5 ans dont 52% aux régions à travers les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences.
- **+16%** soit +30 000 apprentis en 2019 et le taux de chômage chez les jeunes femmes (-24 ans) a baissé de **3,9 points** entre mars 2019 et 2018.

### CORONAVIRUS & CHÔMAGE

La France a mis en œuvre une série de mesures pour éviter un maximum de licenciements :

- Prise en charge de l'intégralité de l'indemnisation des salariés placés en **chômage partiel**.
- Prolongation des allocations pour les personnes arrivant en fin de droit.
- Versement d'une prime à l'entreprise, de **8 000€** pour un alternant majeur et **5 000€** pour les alternants mineurs.
- Une compensation de charge de **4 000€** pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021.

## Des mesures ciblées pour plus d'équité face à l'emploi

- Le dispositif emplois francs permet aux employeurs recrutant un habitant de QPV de toucher jusqu'à 15 000€ sur 3 ans.
- L'État se mobilise pour aider les enfants à trouver un stage de 3ème : un portail de recherche et 15 000 stages dans le public.
- 15% de l'investissement pour la formation et l'apprentissage est mobilisée pour les QPV, soit **2 € milliards**.

### NOTRE ACTION À VENIR

- Nous créons de nouveaux droits pour les salariés dans un monde économique complexe. Pilier de ces droits, l'assurance chômage universelle est un chantier en construction que nous allons mener à bien.

# La cause féminine et l'égalité femme-homme

C'est la grande cause du quinquennat. La violence subie par les femmes au quotidien est l'inquiétude qui est la plus remontée lors de la « Grande marche » du mouvement à l'été 2016. Nous devons la combattre. L'inégalité dans le monde du travail est non seulement injuste, mais elle bride la performance des entreprises qui n'arrivent pas à tendre vers la parité. Nous devons aussi la combattre.

Enfin, une multitude d'habitudes, de comportements sexistes du quotidien sont encore très présents dans notre société. Nous mènerons cette bataille culturelle. Nous avons mené une action résolue en ce sens. Pour lutter contre les violences, en renforçant l'arsenal judiciaire contre le viol, en luttant contre le harcèlement "de rue" en allant au cœur des entreprises pour mesurer leur capacité à créer une égalité réelle entre les femmes et les hommes.



**30 ans** le délai de prescription des crimes sexuels sur mineurs, c'était 20 avant



**15%** la part d'entreprises en-dessous du seuil d'égalité sur l'index d'égalité femme-homme



**49%** la part de femmes dans le Groupe La République En Marche



# L'égalité femme-homme est la grande cause du quinquennat et notre action est ambitieuse sur plusieurs fronts : pénal, économique, éthique et culturel.

## Lutte résolue contre les violences sexuelles et sexistes

- La loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a permis de nombreuses avancées :
- Le délai de prescription des crimes sexuels sur mineurs est porté de **20 à 30 ans** après la majorité des victimes.
- L'infraction pour outrage sexiste est créée pour lutter contre le harcèlement dit 'de rue', avec une amende pouvant aller jusqu'à **3 000€**. La France est le 1er pays au monde à le faire.
- Un plan de lutte contre les violences conjugales est déployé : campagne de sensibilisation, plateforme de signalement, création de **5 000 places** d'hébergement d'urgence.
- Nous augmentons l'enveloppe dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, avec **7 millions d'€** dont **4 millions d'€** supplémentaires pour soutenir les associations, l'accompagnement psychologique, les solutions d'hébergement et la prise en charge des auteurs de violences.



Huguette Tiegna et Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le 8 juillet 2020

## La mesure effective de l'égalité femme-homme en entreprise

- La création de l'**index de l'égalité femme-homme** change tout ! Il permet aux entreprises de mesurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes autour de plusieurs critères : écarts salariaux, promotions, évolutions de carrière après un congé de maternité, part de femmes parmi les plus hauts revenus...
- Il est contraignant. Toute entreprise de plus de 50 salariés devra publier son score et pourra être sanctionnée jusqu'à **1%** de sa masse salariale si elle n'atteint pas un certain niveau.

## Une bataille culturelle acharnée, de tous les jours

- Au-delà de mesures concrètes, notre Groupe, quasi paritaire avec **49%** de femmes, porte tous les jours cette grande cause aux côtés d'un exécutif mobilisé comme jamais sur ce sujet.
- Nous avons par exemple créé un **observatoire de la parité**, qui publie chaque année une étude sur la parité dans le Groupe.



Huguette Tiegna a présenté, en avril 2020, le plan d'urgence pour faire face aux **violences intrafamiliales**, qui était en hausse en France pendant le confinement.



## NOTRE ACTION À VENIR

- Le président de la République a annoncé à l'issue du *Grand débat national*, le recouvrement automatique de pensions alimentaires impayées : beaucoup de femmes sont touchées, souvent issues de milieux modestes. Nous travaillons pour mettre en œuvre ce nouveau droit.
- Nous veillerons à l'application des mesures issues de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

# Nos territoires

Nos territoires forment un maillage unique, essentiel à la vie de notre pays. Nous devons donc prêter une attention particulière aux territoires qui souffrent d'isolement. Nous œuvrons pour redonner à l'État son rôle de facilitateur, incarné et relayé par des acteurs et des services publics plus près du terrain et des habitants. C'est avec cette philosophie que nous agissons pour irriguer à nouveau ces bassins de vie, négligés depuis trop longtemps.

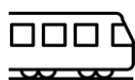
Nous avons agi en premier lieu, pour réduire la fracture numérique qui touche près d'1/3 des communes. Puis, nous avons lancé un large programme de redynamisation des villes moyennes sur l'ensemble du territoire. Enfin, la fracture territoriale est souvent la conséquence de problèmes liés au transport. C'est pourquoi nous avons préparé une grande loi d'orientation des mobilités, en cours d'examen à l'Assemblée nationale.



**13 €Mds** d'investissement  
pour les transports



**222** villes moyennes  
redynamisées sur le territoire



**36 €Mds** pour restaurer les  
petites lignes



Nous avons lancé de nombreux chantiers pour relancer nos **territoires** les plus isolés. Et avec une méthode inédite, l'État redonne des marges de manœuvre aux acteurs de terrain.

## Nous redynamisons nos villes moyennes et nos centres-bourgs

- Avec le programme « *Action cœur de ville* », nous relançons **222** villes moyennes sur le territoire. **5 € milliards** sont mobilisés. Les communes concernées signent un contrat avec l'État pour mettre en œuvre un plan de redynamisation. Nous changeons la méthode. Suivi, réalisation de travaux, pilotage, financement : les collectivités ont la main, l'État n'est que facilitateur, soutenu par des partenaires publics et privés. La dynamique est là ! Lancé début 2018, le dispositif compte plus de 40 conventions signées (sur 222). Plus de **500 projets** sont prêts et font l'objet d'engagements financiers.
- L'**Agenda rural** répond à l'ambition gouvernementale de réduire les inégalités territoriales et d'élaborer des mesures en faveur des territoires ruraux, qui s'inscrivent dans la durée.

Figeac fait partie des 222 villes moyennes de France retenue par l'Etat pour bénéficier du dispositif Action cœur de ville.



## La mobilité pour réduire les injustices territoriales

- D'abord, la loi pour un nouveau pacte ferroviaire accompagne la SNCF et la conforte au service de l'aménagement durable du territoire. Ce sont aussi **36 € milliards** investis sur 10 ans pour restaurer les petites lignes, essentielles au maillage local.
- Ensuite, avec la loi mobilités qui sanctuarise notamment **13 € milliards** d'investissement avec une priorité donnée aux transports du quotidien.

“

*Dans le Lot, seulement 11% des jeunes trouvent une formation dans le supérieur localement. Nous devons faire en sorte d'amener la formation jusqu'à l'étudiant, et non l'inverse.*

”

## La couverture mobile partout pour tous

- La fracture numérique est aujourd'hui un frein à l'inclusion des plus isolés dans la vie sociale et économique du pays.
- Les opérateurs ont désormais des obligations d'investissement et de résultats.

Au niveau départemental, il y a désormais **7 631 locaux** raccordés au Très Haut Débit, soit 5 637 de plus qu'en mai 2017.



Huguette Tiegna a participé à la conférence sur l'aménagement numérique des territoires à Cahors, le 14 décembre 2017.

### NOTRE ACTION À VENIR

- L'État doit mieux servir ses citoyens, en particulier les habitants de territoires les plus isolés. La création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le déploiement des *maisons France service* et l'acte nouveau de décentralisation vont dans ce sens.
- Le projet de loi « 3D », pour décentralisation, différenciation et déconcentration, a pour ambition de transformer les relations entre l'État et les collectivités territoriales.

# L'accès aux soins et notre système de solidarité

Nous avons l'un des meilleurs systèmes de protection au monde. Mais il est aujourd'hui à bout de souffle et c'est pourquoi nous agissons en profondeur pour le transformer. Pour l'installer dans la durée et le maintenir au niveau de qualité que nous voulons pour nos concitoyens, à la fois patients et acteurs du monde de la santé. « L'exigence d'entraide et de solidarité est plus forte qu'ailleurs », écrivait le président de la République dans sa lettre aux Français, ouvrant le Grand débat. C'est cette exigence qui guide notre action.

Bâtir un système plus juste, plus efficace et auquel les Français n'ont pas de difficulté d'accès. Plus efficace, grâce à une action résolue en faveur de la prévention qui est le maillon faible de notre système de santé. Plus juste, en créant de nouveaux droits comme le « reste à charge 0 », ou de nouveaux parcours de soins adaptés aux patients. Plus accessible, grâce à une refonte de la carte hospitalière. Enfin, le personnel soignant est au cœur de cette transformation puisque nous faisons évoluer en profondeur les études de santé.



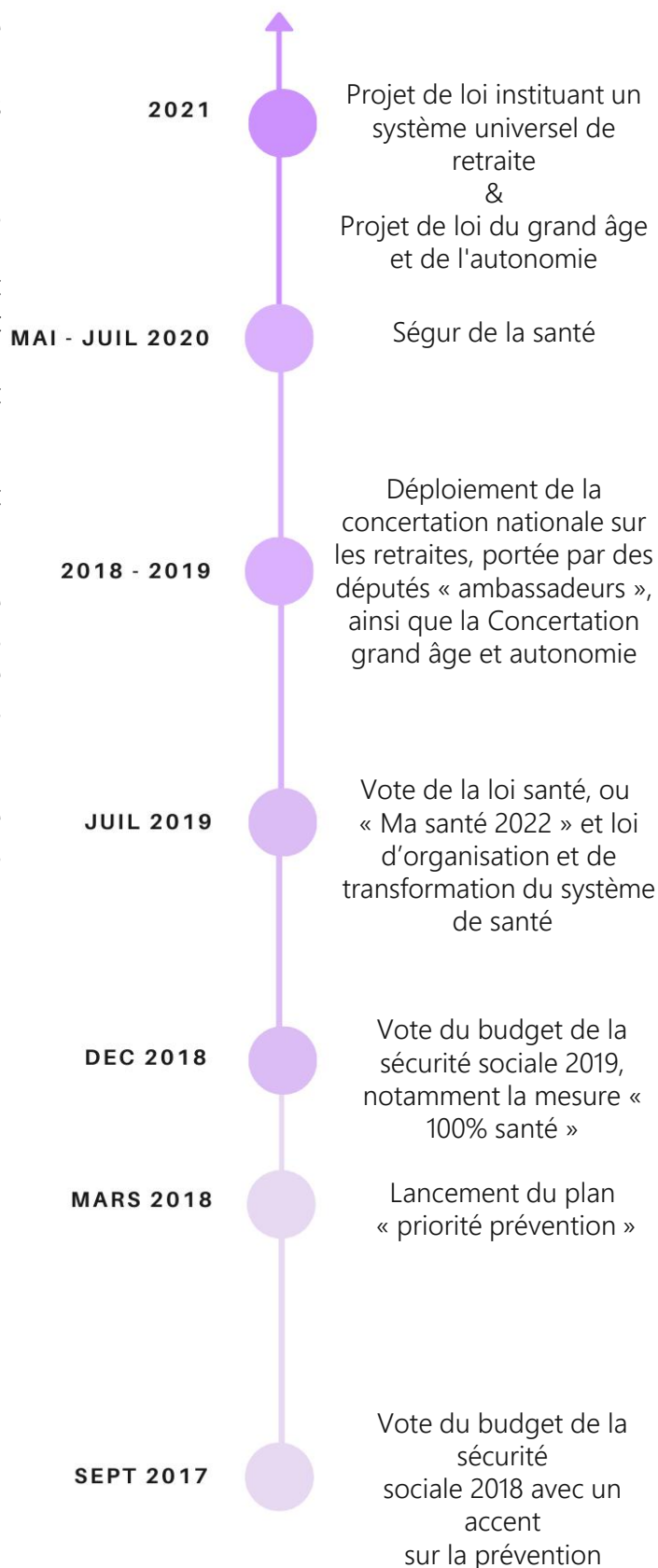
**1,6M** de fumeurs en moins en 2 ans



**+500** établissements recevront le label hôpital de proximité



**0€** reste à charge pour les lunettes, prothèses dentaires et auditives d'ici 2021



# Nous avons entamé une transformation profonde du système de santé, en renforçant la prévention et en repensant l'accès aux soins.

## Nous renforçons la prévention

- Le plan « Priorité prévention » mis en place en 2018 obtient des résultats : **1,6 millions** de fumeurs en moins grâce au paquet de cigarette à 10€ ; augmentation de la couverture vaccinale avec l'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccins.
- Le service sanitaire est en place depuis la rentrée 2018 pour les étudiants en santé, qui réalisent pendant leurs études des actions de prévention auprès de publics cibles (écoles, CFA).
- La création d'un cinquième risque dépendance et transfert de la dette sociale sont les deux objectifs des projets de loi relatifs à la dette sociale et à l'autonomie.

## De nouveaux soins sont pris en charge à 100%

- Promesse électorale du Président, le « **100% santé** » permet à tous l'accès à un ensemble de prestations intégralement remboursées dans l'optique, le dentaire et l'audiologie.
- La mesure s'applique progressivement : réduction du reste à charge dès 2019, **jusqu'à 0€** pour l'optique en 2020, pour le dentaire et l'auditif en 2021.

## Nous transformons les études de médecine

- Suppression du **numerus clausus** pour 2020 et du concours couperet d'admission en 2<sup>ème</sup> année ; création de passerelles avec des formations diversifiées (*humanités, psychologie...*) ; prise en compte du bien-être des étudiants en médecine.

## Plus de proximité : l'offre de soins est réorganisée

- Une révision de la carte hospitalière : plus de **500 hôpitaux de proximité** recentrés, en fonction des besoins, sur la médecine générale, la gériatrie, la réadaptation ou les activités pré et post-natales, pour mieux mailler le territoire.
- Plus de coordination entre les professionnels de santé, organisés autour de parcours de soins pour les patients.
- Un meilleur accès grâce au numérique : création de l'**espace numérique de santé** pour les patients d'ici 2022.
- Avec le **Ségur de la santé**, organisé à la suite de la crise sanitaire du Covid-19, l'accord prévoit **19 milliards d'euros** de réinvestissement dans le système de santé et **15 000 recrutements** à l'hôpital pour alléger la charge des équipes en place.



Huguette Tiegna a rendu le mercredi 20 février 2019, son rapport sur la Dépendance du Grand Age à Madame Buzyn, Ex-Ministre de la Santé et des Solidarités, dans le cadre de la consultation citoyenne concernant la prise en charge de la perte d'autonomie.



Huguette Tiegna en visite à l'hôpital et à l'EPHAD de Saint-Céré au sortir de la crise du Covid-19.

### NOTRE ACTION À VENIR

Deux concertations nationales sont menées en vue de chantiers cruciaux, piliers de l'État providence du 21<sup>ème</sup> siècle que voulons bâtir : le système universel des retraites et l'accompagnement du grand âge.

# La justice et la protection de tous au quotidien

Assurer la protection de tous au quotidien est la première des libertés à garantir. Pour ce faire, nous avons donné à la justice davantage de moyens pour gagner en proximité et en simplicité auprès des justiciables. C'est l'objet de la loi de programmation et de réforme de la justice que nous avons portée. Nous devons également mieux protéger les habitants de quartiers difficiles qui vivent avec un sentiment d'insécurité. C'est l'objectif du déploiement de la police de sécurité du quotidien.

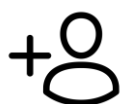
Enfin, protéger, c'est garantir le droit d'asile pour ceux qui cherchent une protection en France, car persécutés ou menacés dans leur pays. Nous avons voté une loi en ce sens. Qui améliore les délais et les processus d'examen des demandes d'asile. Qui renforce la procédure d'éloignement en cas de non-éligibilité au droit d'asile. Qui repense nos structures d'intégration, pour que les réfugiés puissent plus facilement se sentir partie prenante du projet collectif français.



**+24%** de budget alloué à la justice d'ici 2022, soit 1,6 €Md supplémentaire



**60** quartiers de reconquête républicaine couverts par la nouvelle police de sécurité du quotidien



**+1 300** agents supplémentaires et formant la nouvelle police de sécurité du quotidien



Huguette Tiegna et Madame Belloubet, Ministre de la Justice, le 5 octobre 2019, lors de la visite Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG).

Nous avons renforcé les moyens de la **justice** et œuvré rapidement, pour donner aux forces sur le terrain: les moyens de mieux accueillir et protéger ceux qui en ont besoin.

## Des moyens sans précédent pour la justice

- Grâce à la loi de programmation et de réforme pour la justice, le budget de la justice augmente de manière significative : **+24%** sur 5 ans, passant de 6,7 €Mds en 2017 à 8,3 €Mds en 2022.
- La réforme simplifie notamment la vie des citoyens dans la justice du quotidien : procédures plus rapides, plus simples, plus de proximité, et des réponses pénales mieux adaptées.

## Une police du quotidien au service des citoyens

- Promesse du président de la République, la police de sécurité du quotidien est lancée début 2018. Une police '*sur mesure*' qui s'adapte aux besoins du territoire et de ses habitants.
- Une présence renforcée au sein de *Quartiers de reconquête républicaine* : **1 300** effectifs déployés dans **60** territoires d'ici fin 2020, 47 déjà couverts. Des procédures de verbalisation simplifiées pour les policiers, notamment par le numérique. Avec pour objectif, la lutte contre la délinquance et les trafics organisés, proximité avec la population et coopération étroite avec les acteurs locaux.

Huguette Tiegna a déposé, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi **visant à renforcer l'accompagnement des victimes par des Chiens d'Assistance du Tribunal (C.A.T.)** dans le cadre de la procédure pénale.



Une police de sécurité du quotidien est présente à Figeac et à Cahors



## Un accueil juste et efficace des demandeurs d'asile

- Accueillir dignement et intégrer ceux qui ont droit à l'asile. Reconduire ceux qui se sont vus refuser ce droit. Ce sont les piliers de la *loi asile-immigration-intégration* adoptée en 2018.
- Par exemple, la loi réduit les délais d'instruction de la demande d'asile, favorise l'aide au retour volontaire pour les déboutés et permet aux réfugiés de travailler, donc de s'intégrer plus rapidement.



Présentation de la proposition de loi de Huguette Tiegna à Madame Belloubet, Ministre de la Justice, le lundi 29 juin 2020

“ La procédure pénale est souvent traumatique pour les victimes de faits parfois graves, qui doivent ressasser des souvenirs douloureux et affronter un processus pénal parfois épuisant. La mission d'un animal formé, sa présence rassurante, comme le prouve l'expérimentation lotoise, permet bien souvent aux victimes de se sentir en sécurité et d'atténuer le stress d'une telle situation. ”

# Notre démocratie et l'engagement des citoyens

Confiance en notre démocratie. En notre capacité en tant que citoyen, à peser sur le cours de notre 'cité'. C'est-à-dire, croire que si nous votons pour quelqu'un ou que nous nous engageons pour une cause, ce sera suivi d'effet. C'est précisément cette confiance que nous cherchons à restaurer. Le chemin est encore très long. Mais nous avons montré qu'il était possible de changer les choses et de faire bouger les lignes.

Par notre élection d'abord, qui a permis un renouvellement inédit de visages. Par la tenue de nos promesses ensuite, particulièrement sur les institutions où nous nous savons très attendus. Et puis, en redonnant à chacun le goût de l'engagement. Que ce soit à travers le nouveau Service national universel, le Grand débat national ou l'essor de nouvelles instances démocratiques citoyennes. Le chemin est long, difficile mais il en va de notre démocratie.



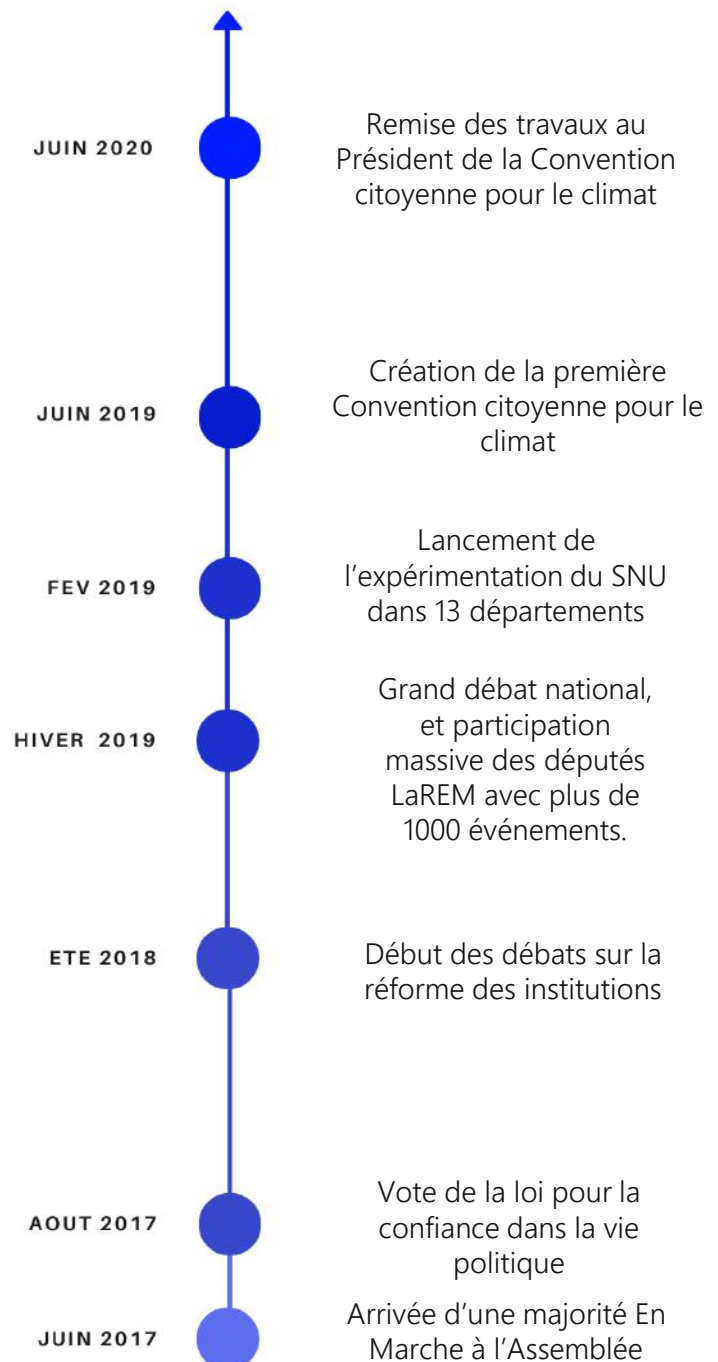
**91%** nombre de députés LaREM n'ayant jamais été élu député auparavant



**55%** nombre de députés LaREM n'ayant jamais exercé de mandat électif auparavant



**+8pts** l'évolution de la participation au dernier scrutin national, les européennes, par rapport au précédent de 2014.



Nous avons promis de redonner un souffle à notre **démocratie**. Par des réformes fortes et des pratiques incluant davantage le **citoyen**, cette promesse, à laquelle nous tenons viscéralement, est en marche.

## La majorité à l'Assemblée

- L'arrivée de nouveaux visages à l'Assemblée nationale a démontré que nous pouvions faire respirer notre démocratie : **91%** de 'primodéputés' ; **55%** n'ayant jamais été élus auparavant ; **49%** de femmes. Oui, nous avons opéré un renouvellement inédit de la vie politique française.

- Ceci se traduit par de nouvelles pratiques : les députés LaREM déploient plusieurs initiatives pour mieux associer les citoyens à leurs travaux : laboratoires législatifs, consultations numériques, ateliers citoyens, permanences mobiles...



## Nous changeons notre façon de gouverner, avec les Français

- La crise des «gilets jaunes» nous a conduits à changer notre façon de gouverner, en associant davantage les Français.
- Faciliter le recours au Référendum d'Initiative Partagée (RIP) en abaissant le nombre de citoyens nécessaires pour déclencher la procédure.

- **1 million de signatures** seront nécessaires au lieu de 4,5 millions et les citoyens pourront saisir directement le Parlement.
- Droit de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour de ses instances locales (Conseil municipal, intercommunal, départemental ou régional).

“

*Cette nouvelle réforme de service national universel est l'opportunité de rappeler les valeurs républicaines en les adaptant au monde moderne. Loin du service militaire autrefois en vigueur, sa portée est davantage citoyenne.*

”

## La loi « confiance » : première loi de notre mandat

- La loi pour la confiance dans la vie politique est votée à l'été 2017, nous tenons nos premières promesses.
- Interdiction d'embaucher un membre de sa famille proche, frais de mandat devant être justifiés, suppression de la réserve parlementaire, prévention de financement d'un parti par un État étranger ou une banque extra-européenne.

## Le déploiement du Service national universel

- Promesse du candidat Macron, le **Service national universel** est déployé dès 2019 à titre expérimental dans 13 départements dont le Lot.
- Touchant les jeunes âgés de 15 à 16 ans après la classe de 3<sup>e</sup>, il permettra d'ici 2022, à toute une génération de connaître un engagement citoyen d'au moins **4 semaines**.

# La voix de la France en Europe

Le message du président de la République envoyé le soir de son élection était résolument européen. Cet engagement fait partie de notre ADN, car nous croyons que face aux grands défis de ce siècle, l'Europe est capable de faire plus, unie, que si elle n'était que l'addition d'États agissant de manière isolée. Nous avons aussi la conviction que si la France est de nouveau force de proposition et retrouve un rôle moteur au sein de l'UE, alors nous relèverons ces défis - climatique et social - car ils nécessitent une voix progressiste.

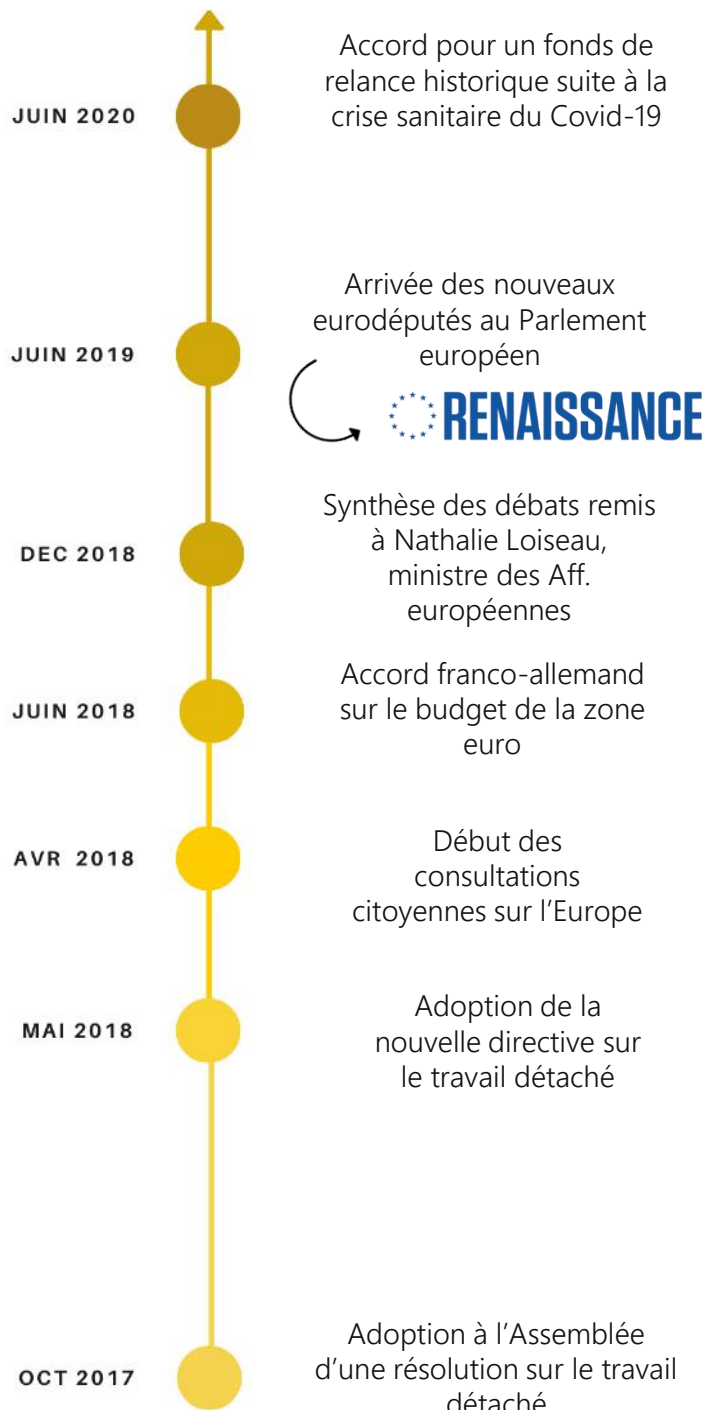
Lors des trois dernières années, le président de la République soutenu par notre majorité, a œuvré pour redonner à la France ce leadership européen, grâce à des propositions ambitieuses et des avancées concrètes sur la transition écologique, la convergence sociale, le défi migratoire ou la démocratie participative. Avec la création d'un nouveau groupe au Parlement européen, au sein duquel nous aurons 23 (21+2) députés, en lien avec notre majorité, nous donnons plus de poids politique et démocratique à cette voix retrouvée.



**+8pts** de participation aux élections européennes en France par rapport à 2014



Un fonds de relance ambitieux a hauteur de **750 milliards** pour la relance post-Covid-19



Nous avons redonné à la France sa voix en Europe.  
Par une action déterminée de l'exécutif d'abord, et avec les  
membres du groupe Renaissance !

## 1 Une Europe de la convergence sociale, vers le haut

- Nous avons impulsé la révision de la Directive travail détaché, adoptant à l'Assemblée une résolution allant dans ce sens.
- La nouvelle directive limite la durée du détachement à 12 mois et applique le principe « à travail égal, salaire égal ».

## 2 Une Europe qui protège

- Nous avons lancé en 2018, l'Initiative européenne d'intervention qui rassemble des capacités stratégiques d'intervention.
- Nous avons lancé en 2019 un projet de renseignement commun, avec le Collège européen du renseignement.

## 3 Une Europe économique et monétaire plus puissante

- Un accord franco-allemand obtenu en 2018 pour créer un budget de la zone euro en 2021. Objectif : renforcer l'investissement dans des projets communs aux États.
- Les Européens ont démontré leur solidarité et leur esprit de responsabilité pour faire face ensemble à la crise économique suite à l'épidémie de Covid-19, un fonds de relance ambitieux à hauteur de **750 milliards d'euros** a été annoncé.

## 4 Une Europe plus démocratique

- Pour la première fois, les États membres ont organisé, sous l'impulsion du président de la République, des consultations citoyennes à l'échelle européenne. En France, ce sont **70 000** participants et **1 000** événements. Préfigurant le *Grand débat national*, nous avons imprimé une « *marque de fabrique* » démocratique. La participation en hausse aux élections européennes n'y est sans-doute pas pour rien !
- Au terme d'une campagne difficile et incertaine, le résultat des urnes des élections européennes a permis à la **délégation Renaissance** d'être en position de force pour être une des plus influentes au Parlement européen : 23 députés (21 + 2 après le Brexit) au Parlement !

## 5 Une Europe plus verte

- Nous avons agi pour réduire à **5 ans** la date butoir d'interdiction de vente du glyphosate (jusqu'en 2022), contre 10 initialement prévus.
- Nous avons bloqué la signature d'accords commerciaux avec les pays ne respectant pas les Accords de Paris, dont les USA.

### NOTRE ACTION À VENIR

La Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a présenté les premières grandes orientations d'un plan d'investissement pluriannuel en faveur de la transition écologique. Ce « **Green Deal** », promesse de campagne de la liste Renaissance, prévoit plus de **1000 milliards d'euros** d'investissement pour faire de l'Union européenne le premier acteur neutre en carbone d'ici à 2050.

# Budget des collectivités et associations

## Plus de moyens pour les collectivités

Dans le cadre de la loi de **moralisation de la vie publique**, la suppression de la réserve parlementaire (RP) a été votée à l'Assemblée nationale le 28 juillet 2017. Ces fonds sont désormais alloués **pour moitié via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et l'autre moitié via la Fond pour le développement de la vie associative (FDVA).**

Le FDVA a pu soutenir en 2019, **109 associations** en reversant plus de 176 000 euros de subventions.

Les dotations de l'État aux collectivités territoriales **sont stables pour la troisième année consécutive** après une baisse de plus de 10 milliards d'euros entre 2013 et 2017. La **DGF est ainsi maintenue à son niveau de 2019, soit 27 milliards d'euros.**

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a attribué en 2019, près de **11 millions d'euros** aux collectivités territoriales du Lot.

Tableau récapitulatif de l'enveloppe de DETR depuis 2014

2019	10 842 044 €
2018	10 359 235 €
2017	9 191 599 €
2016	7 453 114 €
2015	7 845 383 €
2014	5 999 604 €

Le DETR 2019 a été attribué selon des catégories d'investissement:

- Plus de la moitié, soit **6 445 505 euros** pour les bâtiments publics ;
- **60 000 euros** pour un projet économique;
- **1 585 396 euros** pour le maintien des services publics en milieu rural ;
- **225 135** pour l'équipements et l'aménagement touristiques et environnementaux ;
- **2 526 008 euros** pour l'aménagements des espaces publics.

Face à crise sanitaire du Covid-19, un soutien financier de **4,5 milliards d'euros** pour compenser une partie des pertes financières des collectivités a été mobilisé pour leur venir en aide, selon des modalités adaptées à chacune.

## Aux côtés des associations du Lot



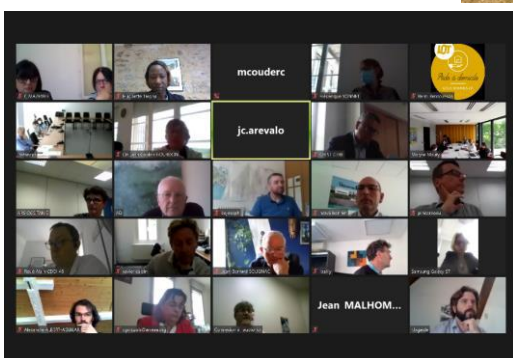
Huguette Tiegna et les acteurs de l'association objectif trains de nuit, au ministère des transports.



# A vos côtés, dans le Lot

Consciente de la confiance que vous m'avez accordée, je m'engage depuis trois ans pour vous. A votre rencontre dans le Lot, ou à l'Assemblée nationale à Paris, je travaille pour valoriser notre territoire et améliorer votre quotidien. Les deux prochaines années seront caractérisées par des défis de taille : insuffler un souffle écologique d'envergure, favoriser la relance économique, relever les défis de la santé, de l'agriculture, la gestion du grand âge, du handicap et de la jeunesse...

Je serai au rendez-vous.



## Permanence parlementaire

FIGEAC : 2 RUE CAVIALE, 46100 FIGEAC  
BP10069

### Contacts en circonscription

06 73 35 73 10

06 37 18 91 14

06 73 35 72 15

[huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr](mailto:huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr)

PARIS : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 75007 PARIS

### Contacts à Paris:

06 73 35 72 17

01 40 63 75 66

[huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr](mailto:huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr)

### Site web

<https://www.huguettetiegna.fr/>

### Réseaux sociaux



@HuguetteLREM46



@huguette.tiegna.lot



@huguette\_tiegna



Huguette Tiegna